Les cinquante recommandations :

1. Veiller à médiatiser et à mettre en évidence le statut de Kairouan « ville du patrimoine mondial » et ce, pour mieux exploiter la valeur culturelle et écologique de la région
2. Inviter les pouvoirs publics à étudier l’octroi exceptionnel d’un régime spécial nécessaire et indispensable pour le développement touristique de toute la région
3. Elaborer un plan directeur de développement touristique pour toute la région, baptisé « Projet Kairouan »
4. Formaliser le dit « projet Kairouan » dans un document de type conventionnel (contrat objectif) et le faire signer par, les partenaires institutionnels
5. Créer une société régionale de développement touristique pour la gestion du projet d’ensemble
6. Améliorer l’existant en matière de produit, de qualité et surtout d’environnement physique et humain
7. Optimiser la commercialisation touristique de la ville de Kairouan aussi bien de jour que de nuit tout en veillant à augmenter la durée du séjour du touriste
8. Agir au mieux et au plus vite en commençant par concrétiser un objectif immédiat et urgent « Kairouan vaut bien un jour »
9. Concrétiser le projet de création maintes fois annoncé et promis d’un commissariat régional du tourisme à Kairouan seule structure capable de garantir la célérité de la décision et la rigueur de l’évaluation en matière de gestion des ressources touristiques
10. Instaurer un cadre législatif et financier spécifique
11. Mettre en évidence un cadre spécifique d’incitation à l’investissement et un mode de financement adapté à la nature du « projet Kairouan »
12. Traduire les différentes incitations envisagées en incidences fiscales, douanières, humaines, environnementales et autres, en vue de bien conduire les plans de développement du tourisme culturel et écologique dans la région de Kairouan
13. Associer et impliquer des organismes internationaux (UNESCO, OMT, Banque mondiale) dans le développement du tourisme culturel et écologique à travers une contribution efficace au niveau de la conception de la stratégie des études et du financement
14. Dénicher d’éventuels investisseurs étrangers, au sein des organismes internationaux pour la participation au financement des études, de l’aménagement et des infrastructures
15. Associer des compétences nationales et internationales pour la conception du « projet Kairouan » (suite aux travaux complémentaires prévus)
16. Etablir une banque de projets sous forme de fiches techniques à mettre à la disposition de tous les investisseurs potentiels
17. Passer du jumelage traditionnel actuel, de niveau communal entre les villes de Kairouan et de Cordoue (Espagne) jugé insuffisant et infructueux, à un jumelage d’avenir de niveau territorial probablement plus bénéfique pour les deux régions de Kairouan et de Cordoue tout en cherchant à étendre ce partenariat à d’autres régions, aussi bien en Espagne qu’ailleurs, ayant les mêmes spécificités et les mêmes vocations
18. Rechercher des structures de soutien, dans le cadre de l’Euro-Arab Management School, afin de pouvoir mettre, en place un programme opérationnel d’actions et d’interventions concrètes. Exemple à méditer : l’engagement conjoint entre la Ligue Arabe et l’Union Européenne pour le cas du projet Cordoue
19. Ré instituer la bonification des intérêts accordée aux projets touristiques culturels et écologiques à Kairouan
20. revoir à la baisse les taux d’intérêt retenus par les banques pour les projets touristiques et écologiques à Kairouan
21. Veiller au financement des missions A et E accordé dans le cadre des projets touristiques culturels et écologiques à Kairouan
22. Inciter les agences à mieux programmer le passage des excursions par Kairouan et sa région
23. Procéder à un apurement foncier de la vieille ville de Kairouan (la médina)
24. Imaginer des solutions originales et urgentes en mettant en place une convention multilatérale entre les intervenants suivants ( les propriétaires des habitations à l’intérieur de la médina, la municipalité, l’ASMK, l’INP, une institution financière pour garantir l’octroi de micro crédits et éventuellement un organisme international) afin de sauver la médina de Kairouan classée « Patrimoine Mondial »
25. Etudier la possibilité de réviser les critères sur lesquels se base la répartition du fonds représentant les ressources financières émanant des visites des monuments et des sites archéologiques et écologiques
26. Etudier la possibilité de réviser les éléments sur lesquels se base la fixation du montant du ticket nécessaire pour la visite des monuments et des sites archéologiques tout en prenant en compte le statut « Patrimoine Mondial » comme critère fondamental apte à faire bénéficier Kairouan de ressources supplémentaires grâce un système de billetterie revalorisé
27. Faire bénéficier Kairouan de ressources adjuvantes servant à mieux entretenir et sauvegarder les différents sites et monuments qui lui ont permis d’être classée « Patrimoine Mondial » par l’UNESCO et à embellir leur environnement
28. La création d’une zone pilote du tourisme culturel et écologique à dénommer « Projet pilote Kairouan »
29. L’identification des sites selon une classification appropriée
30. La détermination avec précision des aménagements à faire autour des différents sites retenus, selon une planification et une programmation rigoureusement étudiées
31. La modernisation des axes routiers reliant la ville de Kairouan et les sites culturels et écologiques environnants aux centres touristiques balnéaires et aux aéroports du pays
32. La création d’une cellule régionale de coordination entre tous les intervenants du tourisme culturel et écologique
33. L’aménagement et la construction de routes, de parcours et de sentiers thématiques (ex : route de l’olivier)
34. L’imagination d’un espace vert à exploiter en tant que « jardin et senteurs de Kairouan »
35. Assure une formation de qualité pour les guides, les médiateurs de sites et les accompagnateurs
36. Changer à l’avenir de stratégie de promotion et de marketing
37. Tenir compte des mutations dues aux nouvelles motivations et attractions pour les voyages
38. S’ouvrir sur l’université, surtout dans un cadre d’échanges et de partenariat avec d’autres pays pour bien faire connaître et « vendre » Kairouan
39. Insister sur l’opérationnalisation de l’objectif qui consiste à considérer Kairouan comme étant une destination de tourisme écologique et culturel de qualité et de renommée mondiale
40. Médiatiser le produit Kairouan en s’appuyant sur des guides et des prospectus ciblés, ainsi que sur des livres qui ont rendu Kairouan célèbre et le diffuser et distribuer le plus largement possible aussi bien auprès des agences que des touristes
41. Retrouver un savoir faire local en développant les techniques artisanales délaissées et en veillant à les moderniser et à les adapter aux besoins des touristes
42. Faire une lecture écologique des zones naturelles, chargées d’histoire et de culture dans le but de les insérer dans le patrimoine
43. Intégrer le tourisme dans la culture, l’écologie et la santé surtout à travers l’activité physique et les loisirs sportifs tels que le vélo, l’équitation, la randonnée, la pétanque, la chasse, la course d’orientation
44. Penser à la création d’un conservatoire des plantes colorantes en rapport avec les produits de la laine
45. Imaginer la création d’un parcours de l’eau, en cherchant à mettre en évidence son importance historique et civilisationnelle dans l’organisation de la cité de Kairouan et également dans sa contribution à l’économie rurale autour de la ville, depuis les montagnes à l’Ouest jusqu’aux zones côtières à l’Est
46. Elaborer une stratégie marketing en conformité avec l’esprit de la nouvelle démarche,
47. Identifier des circuits de commercialisation adaptés et originaux
48. Penser à la programmation de circuits englobant d’autres régions au départ de Kairouan
49. Imaginer l’organisation de séjours et de circuits à thèmes rappelant le patrimoine artisanal, gastronomique, vestimentaire, folklorique, musical…
50. Augmenter le potentiel productif de la région.